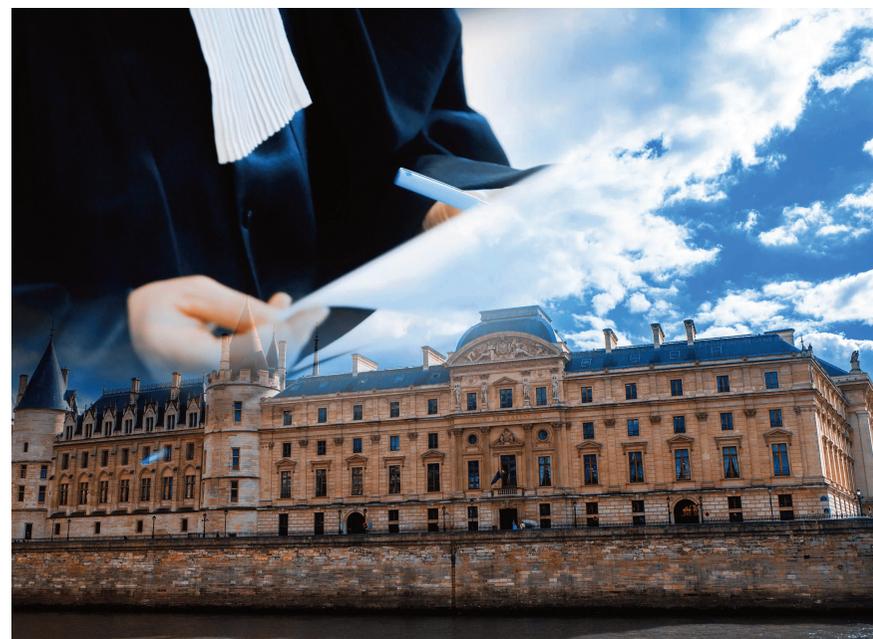




COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Vingtième anniversaire
de la loi « Carrez »



Mercredi 15 novembre 2017

de 10h00 à 17h30

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr**



manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats

10h Accueil des participants

10h15 **La situation avant la loi Carrez**

Olivier ECHAPPÉ, conseiller à la troisième chambre civile

10h45 **La genèse d'une proposition de loi**

Gilles CARREZ, député du Val de Marne, ancien président de la commission des finances, auteur de la proposition de loi

11h15 Débats avec la salle

11h30 Pause

11h45 **La fabrication de la loi**

Jean Luc WARSMANN, député des Ardennes, ancien président de la commission des lois, rapporteur de la loi

12h15 Débats avec la salle

12h30 Déjeuner libre

14h30 **La pratique de la loi Carrez vue par un notaire**

Olivier PONTNAU, notaire

15h00 **La pratique de la loi Carrez vue par un géomètre expert**

Jean François DALBIN, président du Conseil supérieur des géomètres experts

15h30 Débats avec la salle

15h45 Pause

16h00 **La loi Carrez vue par la doctrine**

Antoine TADROS, professeur à l'université de Picardie

16h30 **La loi Carrez vue par la jurisprudence**

Marie Christine LE BOURSICOT, conseiller à la troisième chambre civile de la Cour de cassation

17h00 Débats avec la salle

17h15 Allocution de clôture

Pascal CHAUVIN, président de la troisième chambre civile de la Cour de cassation